

declareit

Infoticker

Mai 2018

Chères lectrices, chers lecteurs

Prenez quelques minutes pour actualiser vos connaissances sur le thème de la douane. Depuis le 1er mars, les décisions de taxation sont délivrées uniquement par voie électronique. Le basculement s'est déroulé sans problème majeur pour la douane, les clients de la douane concernés et SISA. Avec Declare-it ou Dutax, vous pouvez gérer, contrôler, envoyer et imprimer la DTe. Réservez-vous l'après-midi du 26 juin et découvrez les dernières informations concernant la douane et les applications douanières SISA lors de la journée SISA Declare-it Solutionday à Paudex.



Jürg Zellmeyer
Chef de produit Declare-it
jz@sisa.ch



Thomas Cattaruzza
Chef de produit Declare-it Dutax
tc@sisa.ch

Declare-it Solution Day

Le 26 juin, la journée annuelle Declare-it Solution Day aura lieu à Paudex (Lausanne). Nous vous informons des nouveautés de l'AFD, et des produits douaniers de SISA. Réservez-vous le jeudi après-midi du 26 juin et inscrivez-vous à la journée Declare-it Solution Day à Paudex. (jz)

[Pour plus d'informations](#)

Declare-it Dutax

Lors de la vérification des DTe dans Dutax, vous êtes-vous déjà demandé si les droits de douane auraient pu être économisés avec un dédouanement préférentiel ? Si tel est le cas, nous avons maintenant une solution. Nous avons développé le module de dédouanement Preference Clearance, qui met en évidence les économies réalisées grâce à un dédouanement préférentiel par déclaration. Lors du Solutionday nous vous donnerons un aperçu du nouveau module. En outre, nous vous montrerons d'autres améliorations concernant la reconnaissance et le traitement des références supplémentaires dans Dutax. (tc)

Adaptations eXs

Dans le cadre des préparatifs pour DaziT, l'AFD renouvellera l'infrastructure de communication appelé ESB. Dans ce contexte il est nécessaire d'adapter l'infrastructure de communication SISA (eXs). Au cours des prochaines semaines, nous effectuerons ces ajustements, ainsi que les tests avec l'AFD. Les installations dans le centre des données SISA et chez tous les clients sous licence seront effectuées dans un délai raisonnable. (jz)

Pour plus d'informations

[Mise à jour d'e-dec ESB](#)

Document d'accompagnement électronique

Dans le cadre de DaziT, les documents annexes électroniques seront réalisés dans le cadre d'un petit projet (Quickwin). Au cours du premier trimestre, plusieurs transitaires et bureaux de douane ont testé le remplacement des docu-

ments papier par des documents électroniques à l'aide d'une application Web qui permet le téléchargement manuel des documents.

Toutefois, des avantages réels ne peuvent être obtenus que si les documents peuvent être transmis automatiquement de l'application douanière vers la douane. L'AFD est en train de définir et de fournir un service web qui rendra cela possible. La prochaine version de Declare-it sera conçue à cet effet. (jz)

Pour plus d'informations:

[Quick Win: Document d'accompagnement électronique](#)

Nouveaux accords de libre-échange

D'ici le milieu de l'année, deux autres accords de libre-échange (ALE) entreront en vigueur dans le cadre de l'AELE. Le nombre de FHA est ainsi passé à 32.

1.5.2018: Accord multilatéral de libre-échange AELE-Géorgie

- Réduit des droits de douane pour les produits industriels, des exceptions pour divers produits agricoles, le poisson et les produits de la mer.
- Les preuves d'origine valables sont le certificat de circulation des marchandises (CCM) EUR.1 ou EUR-MED pour les envois de toute valeur ainsi que la déclaration d'origine sur facture

1.6.2018: Accord multilatéral de libre-échange AELE-Philippines

- Cumul de produits originaires entre les pays de l'AELE et les Philippines est possible.
- Seules les déclarations d'origine (déclaration sur facture) en anglais sont prévues.
- L'AELE abolira immédiatement les droits de douane, tandis que les droits de douane des Philippines seront réduits successivement au cours des dix prochaines années.

Pour plus d'informations:

[ALE avec Géorgie le 1.5.2018](#)

[ALE avec Philippines le 1.6.2018](#)

Échéances et activités

- **01.05.2018** entrée en vigueur de l'accord multilatéral de libre-échange AELE-Géorgie
- **01.06.2018** entrée en vigueur de l'accord multilatéral de libre-échange AELE-Philippines
- **21.06.2018** Declare-it Solutionday à Bâle
- **26.06.2018** Declare-it Solutionday à Paudex (Lausanne)

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Téléphone: 0844 49 49 49

Email: support@sisa.ch

Homepage: <http://www.sisa.ch>

Service-Center IKT de l'AFD

Du lundi au vendredi de 07:00 à 17:00

Téléphone +41 58 462 60 00

Contact [Formulaire web](#)

Nouveau règlement de base de l'UE sur la protection des données

Le nouveau règlement européen de base de l'UE sur la protection des données est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Vous recevez notre infoticker Declare-it à intervalles réguliers. Dans notre politique de confidentialité mise à jour, vous trouverez des informations détaillées sur la façon dont nous traitons vos données, sur la manière dont nous les protégeons et sur les droits dont vous disposez.

Auteurs

Jürg Zellmeyer (jz), Thomas Cattaruzza (tc)